

---

# EVOLUTION D'UN ESPACE DE PRODUCTION TRANSFRONTALIER : UN OU DES SYSTÈMES ?

**Alexandre Moine** : *THEMA UMR 6049 CNRS - Université de Franche-Comté, Besançon*  
[alexandre.moine@univ-fcomte.fr](mailto:alexandre.moine@univ-fcomte.fr)

---

**RÉSUMÉ.** *L'organisation spatiale d'un territoire doit beaucoup à l'histoire, aux multiples acteurs dont les destins se sont croisés en ses lieux, et qui, par leurs décisions, ont orienté de manière radicale son évolution. Dans le cadre d'un territoire transfrontalier, la situation se révèle encore plus complexe à aborder, puisque les différentiels engendrés par la limite étatique on pesé et pèsent encore sur son devenir. Il en reste aujourd'hui une structuration, mais aussi et surtout des dynamiques empreintes des choix et des bifurcations antérieures. Nous nous posons donc la question de la représentation des faits et de l'organisation territoriale qui en découle. Nous allons remonter l'histoire de ce territoire, et représenter la systémo-génèse du système spatial actuel.*

**ABSTRACT.** *The spatial organisation of the territory owes much to history, and to the many actors whose destinies crossed paths in a particular place, and who significantly shaped its evolution through the decisions they made. In the case of the cross-border areas, the situation is even more complex, because the differences engendered by the state boundary influenced and continue to influence its development. Today, there still remains a spatial structure, but more importantly, a spatial dynamic that bears the mark of all the passed choices and changes. In this paper, we propose to examine the representation of the facts, and the territorial organisation that resulted from them. We also propose to go back through the history of this area in order to describe the genesis of the current spatial system.*

**MOTS-CLÉS** : horlogerie, organisation spatiale, territoire, transfrontalier, système

**KEY WORDS**: Clock and watch making, spatial organisation, territory, cross-border, system

**TITLE**: *The evolution of a cross-border area: one system or several?*

---

## Espace transfrontalier, frontière et histoire

L'organisation du Massif du Jura franco-suisse trouve certainement son origine dans l'interaction entre les contraintes physiques liées à un espace montagnard et l'histoire nationale des deux États frontaliers. La présence de la frontière, par les différentiels qu'elle induit, va déclencher une série de migrations de personnes détentrices de savoir-faire qui vont progressivement structurer le territoire transfrontalier horloger du Massif jurassien. C'est en effet en 1530, à Blois, que le premier centre de production de montres élevées au rang d'objets d'art apparaît, autour des 200 maîtres-horlogers fournisseurs de François 1<sup>er</sup>. Très rapidement, des protestants fuyant les persécutions quittent ce lieu pour Genève où ils s'installent. Puis, au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'industrie horlogère suisse gagne les centres de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux de Fonds, qui éclipsent la production lémanique dès la fin de ce siècle.

C'est donc dans la mouvance de l'horlogerie suisse, et de son organisation très atomisée en de multiples cellules de production, que va naître l'industrie horlogère dans les montagnes du Doubs, du Val de Morteau jusqu'à Maîche, puis conjointement, à partir de Besançon, et rayonner sur les campagnes environnantes, notamment vers la montagne. Ensuite, ce ne sont pas les acteurs locaux de la zone montagnaise qui vont innover en matière d'horlogerie : il n'en ont ni la capacité financière ni la capacité technique. C'est en fait le changement socio-économique endogène (abandon du tissage à domicile, individualisme agraire), l'homogénéité sociale des campagnes montagnardes et une relative surpopulation locale qui vont favoriser l'adoption d'une activité nouvelle venue des centres du piémont suisse voisin et, dans une moindre mesure, du bas-pays français. Ainsi s'étend progressivement l'industrie horlogère par diffusion locale des savoirs-faire et des connaissances. Les maigres rendements agricoles et la disponibilité de main-d'œuvre durant les longs mois d'hiver, poussent dans un premier temps des paysans-éleveurs vers le double-emploi, puis rapidement vers des emplois définitifs dans l'horlogerie. Encore fallait-il qu'ils sachent maîtriser certaines techniques, ce que leur permettait leur pratique ancienne de l'industrie du fer.

## L'activité horlogère détermine une organisation de l'espace transfrontalier

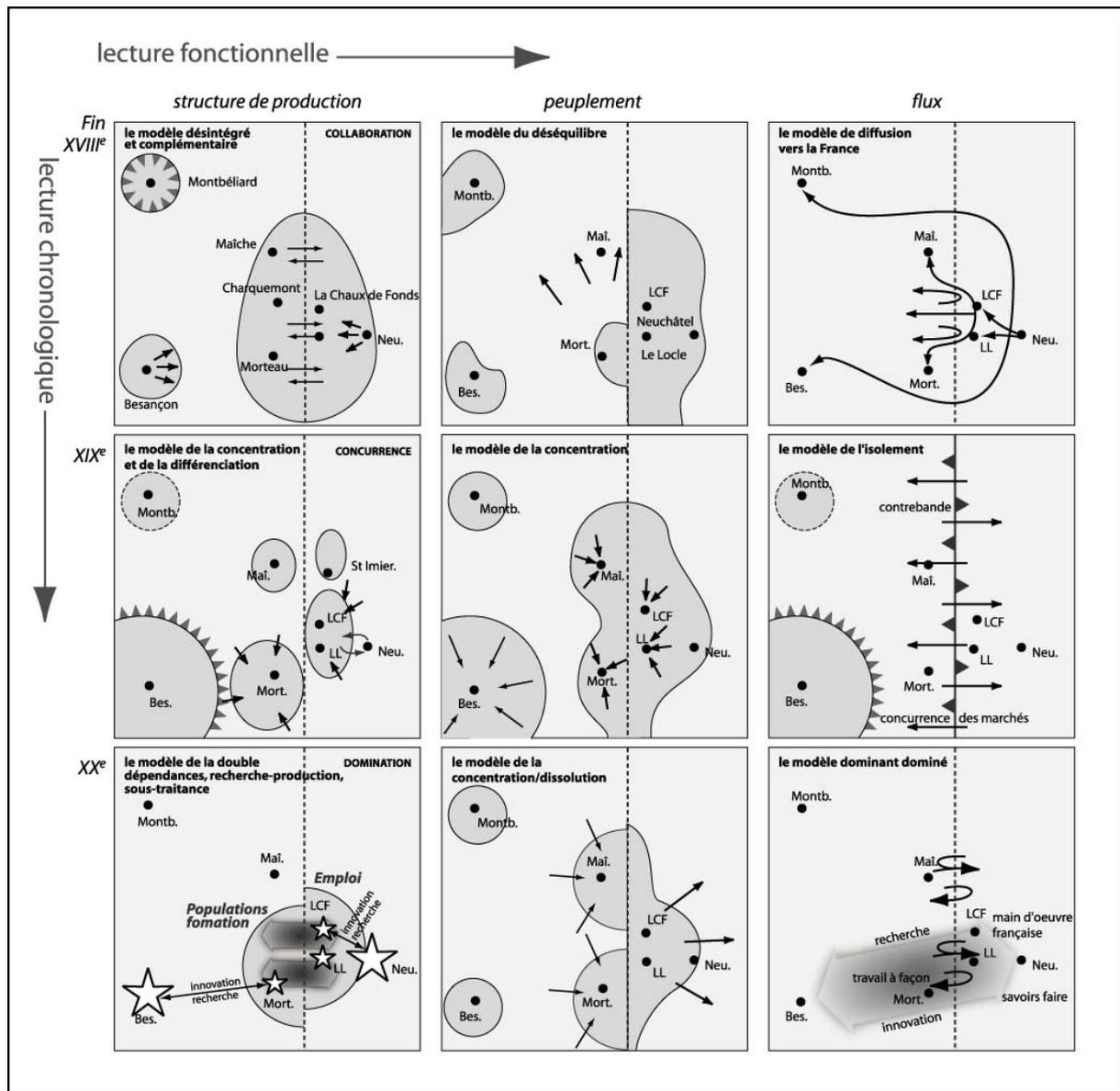
L'horlogerie du Doubs est alors une activité rurale. En 1850, l'annuaire du Doubs établi que 79 % des ateliers sont situés dans la montagne et sur les hauts plateaux. L'impact sur la structuration du territoire est évidente : ce système va maintenir jusqu'à cette époque une répartition de la population relativement homogène, qui par ailleurs, s'accroît régulièrement. A partir de cette époque, on observe un mouvement de concentration autour de certains bourgs, beaucoup plus rapide et important en Suisse qu'en France.

D'abord uniforme en relation avec les modes de production très atomisés, la croissance de la population va donc peu à peu se porter sur les principaux bourgs de Morteau, Villers-le-Lac, Le Russey, Damprichard et Maîche où se concentrent les fabriques, tandis que les échanges se multiplient entre la Suisse et la France. En effet, les entreprises des deux pays vont se livrer à une concurrence sans merci, soutenue par les États respectifs qui tentent de protéger leurs marchés notamment via le contingentement des importations (*figure 1*).

L'atomisation des structures, l'éparpillement des sites de production ne va pas jouer en faveur du développement horloger dans la partie française puisque la dispersion des entreprises n'a pas été surmontée par des organismes fédérateurs. Il en résulte une diminution importante des entreprises, doublée d'un renforcement de la sous-traitance ; alors qu'au contraire les concentrations vont être importantes dans la partie suisse, autour de l'horlogerie, mais également des microtechniques.

On peut ainsi observer une relation étroite entre les structures de production, le peuplement et les flux qui s'organisent autour d'une frontière tantôt ouverte, tantôt fermée (*figure 2*). Cette lecture fonctionnelle se double d'une lecture chronologique puisqu'on constate une évolution dans le temps de l'organisation de l'espace partiellement corrélée avec l'évolution des relations que les deux pays entretiennent. La situation de collaboration dans les deux pays (à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle) cède en effet la place à une situation de concurrence, tandis que les mêmes processus de concentration de la production et de la population sont à l'œuvre, pour enfin laisser place à une situation de domination des entreprises suisses vis-à-vis des entreprises françaises à l'heure actuelle.

Figure 1 : Une lente structuration de l'espace franco-suisse



### Des acteurs dont les choix décisifs vont forger les rapports dominant-dominé actuels

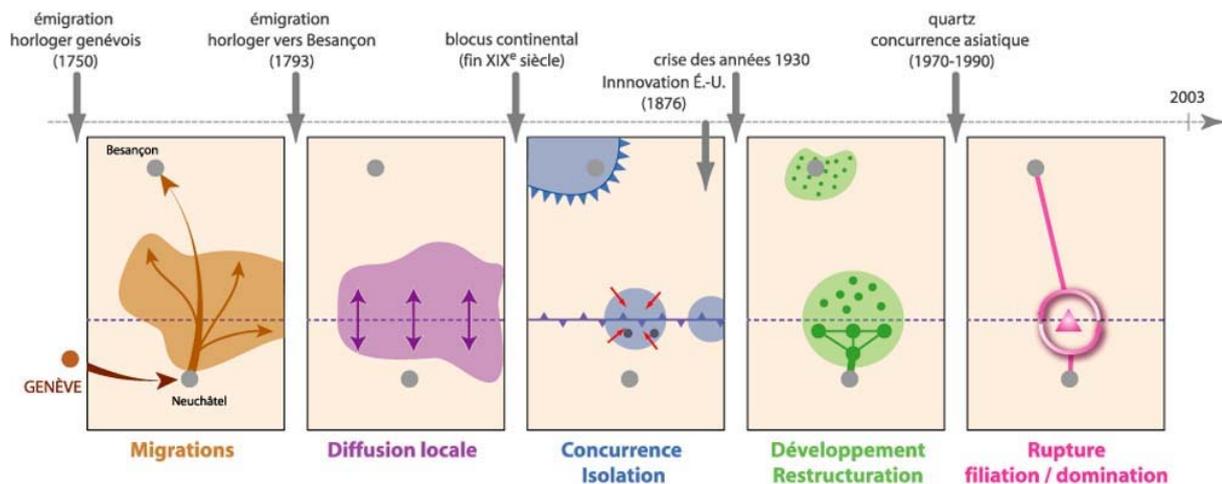
Au-delà du poids des organisations spatiales, il est évident que le rôle des acteurs, au travers de leurs choix, va peser lourdement sur le devenir de l'horlogerie de part et d'autre de la frontière. On peut clairement identifier plusieurs points de rupture technologique entre la partie française et la partie suisse, conditionnés par des choix décisifs liés à la fois à la manière de produire et à la spécialisation de la production.

- Ainsi, suite à l'exposition universelle de Philadelphie en 1877, on constate que les horlogers américains ont réussi à automatiser une partie de la production. Les Suisses comprennent vite qu'il faut suivre cette orientation, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, alors que les franc-comtois, prennent du retard et conservent un système très atomisé reposant sur l'utilisation d'une main-d'œuvre encore nombreuse.
- Le deuxième point de rupture se situe autour des années 1970. La domination de l'horlogerie suisse sur l'horlogerie française s'accroît avec la généralisation du quartz et la montée en puissance de la concurrence asiatique et américaine par cet intermédiaire. L'évolution de part et d'autre de la frontière est en effet très

contrastée, les deux systèmes de production réagissant de manière différente à la modification de leur environnement. En Suisse, il y a eu rupture-filiation, le système a absorbé les perturbations, sans qu'il y ait de profondes modifications de sa structure. Par contre, en France, le système a en quelque sorte imploré avec à la clé de profondes restructurations qui l'ont placé dans une situation de sous-traitance vis-à-vis de la Suisse.

On relève donc finalement une série de phénomènes qui ont influencé le devenir de l'horlogerie du Haut-Doubs (*figure 2*), qui ont à la fois porté l'horlogerie en ces lieux (émigration des genevois en 1750, puis des horlogers vers la France en 1793) et influencé ensuite son évolution (blocus des échanges entre les deux pays, innovations et crise en provenance des États-Unis, concurrence des pays asiatiques).

**Figure 2 : Les facteurs exogènes d'évolution de l'horlogerie transfrontalière**



Entreprises de sous-traitance et main-d'œuvre qualifiée en France, entreprises et niches spécialisées en Suisse vont dès lors déclencher de multiples mouvements de personnes, de biens autour de la frontière.

### **Un espace transfrontalier finalement dissymétrique et structuré autour de multiples flux**

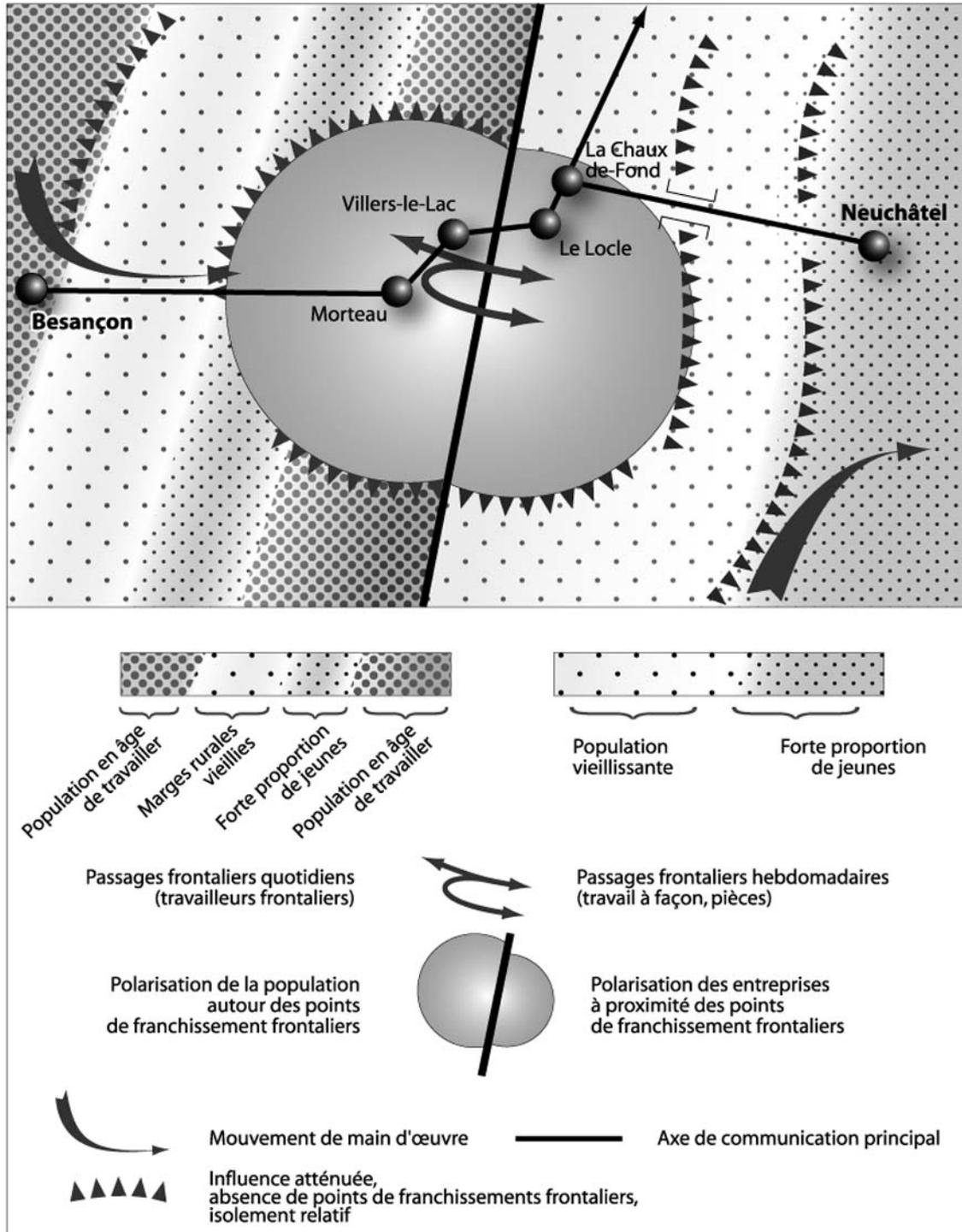
Il résulte de cette longue évolution, un espace transfrontalier très dissymétrique au sein duquel apparaissent de multiples flux à la fois causes et conséquences du fonctionnement concurrentiel de deux territoires. Il existe clairement des points d'ancrage communs aux deux pays (relief, climat, isolement, savoirs-faire), et ce sont des adaptations différentes envers les innovations et la concurrence en provenance de l'étranger qui vont déterminer des points de rupture dans leurs trajectoires de développement. On observe finalement une succession de systèmes d'acteurs qui ont entraîné un changement spatial global, mais progressif. Le résultat est un territoire dont la structuration dépend étroitement de la présence de la frontière (*figure 3*), barrière institutionnelle organisant les dynamiques spatiales (concentrations, flux, gradients et finalement les dynamiques de population). Ainsi apparaissent :

- des flux transfrontaliers, de pièces horlogères et de main-d'œuvre, qui traduisent un déséquilibre fonctionnel entre système de formation et de production entre la Suisse et la France ;
- des concentrations de main-d'œuvre en France, en relation avec le développement des emplois frontaliers en Suisse, et des concentrations d'entreprises en Suisse, autour des points de franchissement afin de bénéficier de la main-d'œuvre française ;
- un gradient de la structure par âge de la population, fonction de la distance à la frontière, inversé entre la France et la Suisse, où les populations en âge de travailler sont proches de la frontière en

France, ce phénomène étant induit par la présence des travailleurs frontaliers, tandis qu'elles vieillissent côté suisse en relation avec l'attractivité des piémonts ;

- des dynamiques de population très différenciées, puisque la partie française maintient sa population alors qu'en Suisse elle s'érode.

**Figure 3 : Un espace transfrontalier dissymétrique, marqué par une forte complémentarité franco-suisse**



La structuration originale du territoire découle à la fois de choix et d'opportunités, qui ont orienté le développement de l'horlogerie dans la montagne jurassienne. Les deux systèmes ont fortement divergé sous l'influence de perturbations extérieures, induisant une évolution des structures spatiales et la mise en place progressive d'un nouveau système dont le fonctionnement est aujourd'hui résolument transfrontalier. Entre temps, les systèmes spatiaux se sont succédés tandis que les relations entre les acteurs évoluaient et que certaines périodes constituaient des temps transitoires durant lesquels pesaient des incertitudes quant à la trajectoire ultérieure de ces territoires. Aujourd'hui, des sociétés françaises sont de retour dans l'horlogerie, mais ces sociétés sont localisées en Suisse, et sont le fait de grands groupes. Par exemple, Cartier s'apprête à créer 700 emplois en Suisse, à 5 km de la frontière (crêt du Locle), tandis que le groupe LVMH (Louis Vuitton- Moët Hennessy) s'empare d'entreprises suisses. Les emplois continuent donc de se concentrer en Suisse, où la production horlogère bénéficie de son image de marque, qui est au plus haut, tandis que la France est contrainte à la sous-traitance.

### BIBLIOGRAPHIE

- ASCHAN-LEYGONIE C. (2000). « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », in *L'Espace Géographique*, n°1, pp. 64-78.
- DAVEAU S. (1954). *Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Étude de géographie humaine*, Trévoux, J. Patissier, 571 p.
- DURAND-DASTES F. (1984). « Systèmes et localisations : problèmes théoriques et formels », in *Systèmes et localisations*, Colloque Géopoint, Avignon, pp. 19-44.
- ELLISSALDE B. (2000). « Géographie, temps et changement spatial », in *L'Espace Géographique*, n°3, pp.224-235.
- FALLET B., SCHULER M. (1996). *Atlas jurassien, appui à la coopération transfrontalière*, Ed. Cemagref, Grenoble, 166 p.
- LIOGER R., BARBE N. (1999). *Les industries jurassiennes : savoir-faire et coopération*, Éditions scientifiques européennes, pp. 15-59.
- MARCHAND J.-P. (1986). « Contraintes physiques et géographiques régionales », in *L'Espace Géographique*, n°4, pp. 278-282.
- PFISTER M., LECHOT G., LECOQ B., (1995). « Horlogerie franco-suisse : des trajectoires divergentes », in *Quel développement pour l'arc jurassien ?*, sous la direction de CREVOISIER O. et MAILLAT D., IRER, Neuchâtel, pp. 75-129.